

IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité de formation (d'enseignement) : VEILLE TECHNOLOGIQUE	Niveau d'études supérieures : BAC.INFORMATIQUE GESTION
Intitulé du cours : Veille technologique	Nombre de crédits ECTS : 4
Nombre de périodes : 40	Code : N°UE 1026

DESCRIPTION
<p>Contexte « 2016/2017 » :</p> <p>La Direction de l'IRAM a décidé (en 2015/2016) et cette année encore (2016/2017) de "regrouper" deux profils de formation dans un même groupe-classe. "Ainsi soit-il !" Et donc, si à la lecture (en effet) des UF officielles (via le Dossier Pédagogique du Ministère de la Communauté française, ce document est « partiellement (!) » identique (sauf en termes de capacités préalables requises, surtout en « mathématiques »), ... cette année (encore donc), il n'y aura pas deux cours "spécialisés, optimisés" (<i>seul bémole</i>) par profil de formation mais un cours "adapté" devant répondre aux besoins de ces deux profils "différents ^(*)" de formation réunis (durant des cours en commun).</p> <p>La matière enseignée sera donc identique et (mais ré)adaptée: cours, exercices, R.C., ... car au niveau des attentes dans le « Rapport Circonstancié (R.C.) "individuel" », certaines précisions seront formulées pour être plus orientées suivant le profil de formation (de la spécialité finale) des étudiants.</p> <p>Quant à la mise en place d'une « cellule de veille » (dont il est question dans le Dossier Pédagogique), cette cohabitation au sein du groupe-classe devra et pourra (<i>premier contre bémole</i>) - exploiter cette mise en commun, ce qui facilitera l'approche des sujets de Veille technologique pour le R.C. « écrit » et l'exposé « oral ».</p> <p>^(*) NB: le chargé de cours a déjà été confronté, dans sa vie professionnelle, à un tel mélange des genres (des profils métiers et des cultures), qui de prime abord n'avaient pas de raison de se reconstruire (aux dires de ces mêmes différents profils qui ont dû cohabiter en projets clients). "Il y a toujours plus dans deux têtes que dans une !" (<i>deuxième contre bémole</i>). A suivre en classe...</p>
<p>Prérequis :</p> <p><i>Comme précité, il y a une différence significative en « mathématiques » concernant les sections.</i></p> <p>BACHELIER EN INFORMATIQUE DE GESTION: http://admin.segec.be/documents/7041.pdf (pg.66 : capacités préalables requises)</p> <p>BREVET WEBDESIGNER : http://admin.segec.be/documents/6792.pdf (pg.59 : capacités préalables requises)</p>
<p>Documents de référence pour une préparation préalable au cours.</p>

Objectifs :

BACHELIER EN INFORMATIQUE DE GESTION:

<http://admin.segec.be/documents/7041.pdf> (pg.66 : finalités)

BREVET WEBDESIGNER :

<http://admin.segec.be/documents/6792.pdf> (pg.59 : finalités)

Finalités particulières :

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ❖ d'intégrer les dernières nouveautés technologiques et informatiques ;
- ❖ de développer des compétences de communication, d'organisation, d'observation et de réflexion fonctionnelle et technique ;
- ❖ de développer des capacités de travail collaboratif ;
- ❖ de mettre en œuvre des outils et des méthodologies de la veille technologique.

Contenu du cours :

BACHELIER EN INFORMATIQUE DE GESTION:

<http://admin.segec.be/documents/7041.pdf> (pg.67 : programme)

BREVET WEBDESIGNER :

<http://admin.segec.be/documents/6792.pdf> (pg.70 : programme)

L'étudiant sera capable :

en disposant de la documentation appropriée, de matériels et logiciels informatiques, d'une connexion internet opérationnelle et par l'intermédiaire d'études de cas,

- ❖ d'identifier les outils et les méthodologies de la veille technologique ;
- ❖ de mettre en œuvre les principes-clés de la veille technologique ;
- ❖ de définir les principales étapes d'un processus de veille ;
- ❖ de mettre en place une cellule de veille ;
- ❖ de résoudre les cas proposés et de rédiger un rapport reprenant :
 - des critiques pertinentes,
 - des solutions alternatives négociées en mode collaboratif,
 - des améliorations nécessaires à la réussite du projet de veille.

Pour le contenu du cours (et « l'étude de cas »), voir le point « méthodologie » ci-dessous.

Bibliographie

Tous les supports de cours sont rédigés (composés, démystifiés, ...) par le chargé de cours. Ces supports sont envoyés aux étudiants par courriels, directement par le chargé de cours, au rythme des cours et des avancées du groupe-classe. Ils sont exposés en classe et servent de support durant les cours donc, mais aussi pour le travail d'étude des étudiants sur les différents points de la matière enseignée. Ce n'est que si nécessaire, que certaines références sont citées en plus ou référencées dans les supports des cours, pour permettre aux étudiants de poursuivre au-delà du cours.

Statut du cours : **unité déterminante !**

PERSONNEL ENSEIGNANT

Chargé de cours : M. **Stéphane Ghidetti** (depuis janvier 2014 à l'IRAM), informaticien. Chargé « aujourd'hui » de différents cours (*au rythme des attributions suivant les années académiques*) à l'IRAM en : Bachelier en Informatique de Gestion, Bachelier en Informatique et Systèmes, Brevet

Webdesigner. Faisant suite ainsi préalablement à 20 années d'expérience professionnelle en Belgique et à l'international (EMEA) dans l'analyse et le développement (*de solutions logiciels C/S, de solutions applicatives Internet et de sites Web, de progiciels SCM/SRM/CRM*) comme (*en bref :*) Architecte d'applications Internet ; Directeur de projets « Software engineering » ; ... et, « *depuis janvier 2014* », ayant décidé de consacrer son expérience, mais aussi « en parallèle » la suite de son « étude des sciences de l'informatique », au secteur de la formation, avec comme public cible les étudiants futurs acteurs dans l'« informatique ». Ce choix, de participer et de contribuer à la formation, n'étant personnellement possible (dans ses sections informatiques) qu'en étant aujourd'hui encore et toujours en relation (suite à l'expérience professionnelle passée) avec les « personnes *ad hoc* à l'international » qui : d'une part, continuent « d'inventer, de concevoir, de préparer, ... » les technologies informatiques d'aujourd'hui « et » de demain ; et d'autre part, mettent en oeuvre ces technologies dans des projets « opérationnels ».

MÉTHODOLOGIE

Afin d'aider les étudiants à répondre aux exigences de cette « unité d'enseignement du Dossier pédagogique » (de sa finalité, son programme et des capacités terminales), le cours « concentré » cette année sur une période d'un peu plus de deux mois, à raison d'un cours les samedis durant les après-midis (9 samedis, le dernier étant consacré à la présentation individuelle finale), sera organisé par étapes, à savoir :

[Cours 1]

- démystifier l'intitulé « veille technologique » afin d'en proposer une définition commune mais aussi dans le but de mieux comprendre les exigences ensuite du dossier pédagogique ;
- découvrir le groupe-classe en vue de constituer les cellules de veille afin de préparer à l'étude de cas de cette année. (*Chaque année le sujet concerné change !*) ;
- introduire le sujet concerné par l'étude de cas de cette année et mise en évidence des forces et faiblesses des informations accessibles sur le Web (Wikipédia, ...) avant l'approche orientée par le chargé de cours, sur ce sujet, lors des cours suivants ;

[Cours 2 à 8]

- exposer en deux temps durant chaque cours : d'une part présentation d'outils pour la veille technologique ; d'autre part présentation du sujet de l'étude de cas de cette année ;
- troisième temps de chaque cours : mise en application, par les cellules de veille et sur base de questions orientées par le chargé de cours, dans le but de préparer les R.C. individuels ;
- en plus lors du cours 8 : remise des R.C. « écrits individuels finalisés (des étudiants) » au chargé de cours ; et ensuite, préparation spécifique d'une partie du R.C. pour l'exposé oral ;

[Cours 9]

- exposer : présentation « organisée » sous forme d'un scénario « collaboratif » des parties du R.C. devant le groupe-classe (et, suivant les disponibilités, d'autres étudiants des sections IRAM susceptibles d'être intéressées par le sujet de l'étude de cas de cette année.) (*NB : cette présentation vis-à-vis d'un public plus large servant d'expérience également pour la préparation de l'épreuve intégré devant un public. En 2015-2016, sur le thème des SBC, les étudiants ont présenté devant une autre section, les ISA, qui évaluaient les exposés sur base d'une grille de questions mise à disposition par le chargé de cours.*)

MODES D'ÉVALUATION

Capacités terminales :

BACHELIER EN INFORMATIQUE DE GESTION :

<http://admin.segec.be/documents/7041.pdf> (pg.67 : capacités terminales)

BREVET WEBDESIGNER :

<http://admin.segec.be/documents/6792.pdf> (pg.60 : capacités terminales)

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable : *sur base d'une étude de cas validée par le chargé de cours et dans le respect des consignes données,*

- ❖ de présenter devant le groupe-classe et via une technique de communication appropriée un rapport circonstancié.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ❖ les degrés d'autonomie et d'autoformation atteints,
- ❖ le niveau de pertinence des critiques,
- ❖ le niveau de clarté de la présentation,
- ❖ la précision du vocabulaire de la veille technologique.

Pour l'évaluation :

- le R.C. « écrit » sera évalué pour une partie d'un tout ;
- l'exposé « oral » sera évalué pour une autre partie d'un tout.
Aussi bien donc, le R.C. « écrit » que l'exposé « oral » doivent être réussis !

ANNEXE(S)

- Dossier pédagogique de l'UE de la section EN BACHELIER EN INFORMATIQUE DE GESTION
- <http://admin.segec.be/documents/7041.pdf> (pages 65 à 68)
- Dossier pédagogique de l'UE de la section EN BREVET WEBDESIGNER
- <http://admin.segec.be/documents/6792.pdf> (pages 58 à 60)